

L'INSTITUT PROFESSIONNEL DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA

PRIX DU PRÉSIDENT POUR RÉALISATIONS EXCEPTIONNELLES

LIGNES DIRECTRICES ET FORMULAIRE DE CANDIDATURE

LIGNES DIRECTRICES

Le Prix du président pour réalisations exceptionnelles récompense des membres qui incarnent les plus hautes normes de service dans leur domaine de travail et qui se sont distingués par leur haut niveau d'engagement à promouvoir le professionnalisme. La science, la finance, l'ingénierie, la santé, les acquisitions et l'informatique font partie des plus de 65 domaines professionnels représentés par l'Institut.

Les proposants devraient porter attention à ce qui distingue les réalisations de leur candidat de celles des autres et aux raisons pour lesquelles ses réalisations dépassent ce qu'on attendrait normalement d'un professionnel de l'Institut.

Les proposants devraient tenir compte du fait que le jury n'a que le formulaire de candidature pour prendre la décision d'approuver ou de rejeter la candidature. Ils doivent donc donner des références, des dates et des détails précis pour décrire les réalisations exceptionnelles du candidat.

Le formulaire de candidature ci-joint devrait être lu et utilisé conformément aux articles 26.8 des statuts et des règlements de l'Institut et de manière à satisfaire aux exigences et aux critères suivants.

1. Seuls des membres titulaires et retraités et d'anciens membres de l'Institut peuvent recevoir ce prix.
2. Les réalisations récompensées doivent avoir été accomplies quand le candidat était membre de l'Institut.
3. Le candidat doit avoir démontré un haut niveau d'engagement à promouvoir le professionnalisme et répondre à au moins un critère parmi les suivants :

- Avoir fait preuve d'un dévouement professionnel exceptionnel dans des circonstances extraordinaires ou avoir contribué de façon exceptionnelle à l'esprit d'équipe, aux pratiques de gestion ou aux relations avec la clientèle et au service à la clientèle;
 - Avoir mené à bien un projet dont les résultats reflètent un ordre de mérite élevé;
 - Être l'auteur d'une réalisation exceptionnelle et unique, d'une innovation ou d'une initiative qui s'impose dans sa profession;
4. Il faut au moins trois (3) personnes pour proposer la candidature d'un membre admissible;
 5. Il faut fournir les nom, adresse et titre du poste d'au moins deux (2) références qualifiées dans la profession du candidat;
 6. Une candidature peut être soumise à plus d'une reprise;
 7. Les réalisations des deux (2) dernières années auront plus de poids dans le processus de sélection;
 8. Le formulaire de candidature doit être rempli le plus soigneusement possible et devrait ne pas contenir plus de 1200 mots sous peine d'être rejeté ou renvoyé à ses proposants pour qu'ils les complètent;
 9. Des renseignements supplémentaires peuvent être joints au formulaire de candidature, mais comme les pièces justificatives ne sont pas renvoyées, il ne faudrait pas fournir de documents originaux. Une liste de publications est acceptable.
 10. Le formulaire dûment rempli et signé doit avoir été reçu à l'Institut **au plus tard le 1 septembre 2026 à 17 h** (heure d'Ottawa).

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Candidat au Prix du président pour réalisations exceptionnelles

Nom : _____

Cochez ce qui s'applique :

Membre titulaire de l'Institut _____ Membre retraité de l'Institut _____

Ancien membre de l'Institut _____

Groupe : _____ Région : _____

Employeur actuel : _____

Poste actuel : _____

A. Faites un résumé concis et vulgarisé des réalisations du candidat qui souligne notamment leur portée et leur valeur pour la profession ou le professionnalisme (donnez des dates).

B. Fournissez des preuves des qualifications du candidat (publications, cheminement de carrière, etc.).

C. Il faut fournir les nom, adresse et titre du poste d'au moins deux (2) références qualifiées dans la profession du candidat;

	Nom	Courriel	Titre
1			
2			

D. Préparation d'un court hommage (facultatif et non inclus dans les 1200 mots)

Les proposants peuvent préparer un court texte pour rendre hommage au candidat s'il reçoit le Prix du président pour réalisations exceptionnelles.

E. Proposants : Il faut au moins trois (3) personnes pour proposer un candidat admissible.

Nom	Numéro de téléphone	Courriel	Signature	Date
<i>Proposant initiateur</i>				

Merci de présenter cette candidature. Le jury communiquera au besoin avec le proposant initiateur pour obtenir plus d'information.

Le formulaire dûment rempli et signé doit avoir été reçu par le secrétaire exécutif de l'Institut **au plus tard le 1 septembre 2026 à 17 h** (heure d'Ottawa).

L'adresse postale est la suivante :

Bureau du Président
L'Institut professionnel de la fonction publique du Canada
250, chemin Tremblay
Ottawa (Ontario) K1G 3J8

Les candidatures peuvent également être envoyées par courriel à Awards@pipsc.ca.